**Procès verbal**

**de la séance du conseil d’école**

**du 13/06/17**

Présents :

- Henri Barrou, maire de Léran,

- Alexandre Mothe, enseignant en cycle 3 (CM1),

- Nelly Baron, directrice de l’école, enseignante en cycle 2 (CP-CE1-CE2),

- Stéphanie Pécout, enseignante en cycle 1 (TPS-PS-MS-GS) et secrétaire de séance,

- Véronique Sarda, Myriam Torrès et David Roussigné, délégués des parents d’élèves.

Sont excusées :

- Virginie Houadec, Inspectrice de l’Education Nationale,

- Béatrice Alibert, directrice pédagogique du service enfance jeunesse de la communauté de communes.

**Rappel :**

Si les délégués souhaitent faire remonter des questions ou des remarques, il faudrait que cela soit fait avant l’établissement de l’ordre du jour qui a lieu 8 jours avant le conseil.

**Ouverture de la parole au maire**

Mr le Maire va être attentif à la sécurité, aux travaux et aux effectifs.

**Ouverture de la parole aux délégués des parents d’élèves** (cf. « Compte rendu des observations issues des parents d’élèves »)

Ce compte rendu est repris point par point :

- Le site internet que l’enseignante de cycle 2 alimente est un site de classe.

Rappel de l’historique : Mr Delabrousse a proposé l’an dernier un site école hébergé sur un site privé. Les enseignants des cycles 1 et 3 n’ont pas souhaité y participer car cela ne rentrait pas dans leur projet de classe cette année-là. L’enseignante de cycle 2 a souhaité se lancer. Seulement la confusion s’est installée entre site école et site de classe et l’en-tête vient d’être modifiée en mai 2017 pour plus de clarté.

- La semaine à 4 jours ne peut être envisagée en 2017.

- La question concernant les TAP sera abordée lorsque Mr Casado et Mme Alibert seront présents.

- Les sorties sont à visée pédagogique. Elles sont le point d’orgue d’un projet pédagogique.

- Les récréations : il n’est pas possible d’aménager le préau pour les maternelles. Ce n’est pas une école maternelle. On a besoin d’espace pour le sport, lorsqu’il pleut etc.

- Les emplacements pour se garer : le parking de l’église est prévu à cet effet. Il est situé à seulement 40m de l’école…

- La sécurité : les angles dans la cour seront arrondis.

**Transmission d’un mail de l’association des parents d’élèves**

L’association de parents d’élèves a écrit un mot pour présenter la dissolution de l’association :

*Mesdames, Messieurs,

L'Association des Parents d'élèves de Léran a prévu de dissoudre son association.
L'argent récolté pendant sa création devrait en partie être reversé à la coopérative scolaire.
Je vous informerai du montant qui sera reversé à la coopérative lorsque l'assemblée générale aura eu lieu.
Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs, à nos plus sincères salutations.

La trésorière,
Chantal BIARD*

**État des travaux en cours ou à venir**

- *Quand les stores seront-ils mis en place ?* Cet été.

- *Peut-on acheter du matériel de sport avec le budget « mobilier école et cantine » et y a t-il des subventions ?* Il faut faire une demande auprès du département et voir si la coopérative scolaire y a accès.

- *Est-ce que la commande de ramettes de papier a été réalisée (10 cartons A4 blancs et 1 carton A4 rose) ?* Il faut voir avec la secrétaire directement.

- *Peut-on nous rendre les jardinières rectangulaires et nous fournir des fleurs ?* Oui.

- *Peut-on réparer le banc de l’une des deux tables de la cour ?* Oui.

Maternelle : la maitresse a besoin de 2 barres de 5 porte-manteaux et d’un panneau de liège de dimensions 1,25m x 2,40m. Elle demande également si les six chaises récupérées de la cantine peuvent être conservées dans sa classe. La réponse est positive. Elle rappelle enfin qu’il faut réparer la chasse d’eau qui fuit et remplacer la machine à laver.

Cycle 2 : pour le financement de matériel informatique, l’enseignante souhaiterait qu’on se porte volontaire pour l’ENR (Ecole Numérique Rurale) afin d’obtenir à moitié prix :

- 7 iPad Air 2 16 Go

- autant de housses de protection

- des enceintes

- 1 vidéo projecteur Casio XJ-V1 qui serait accroché au plafond. La technologie Laser LED permet plus de 20 000 heures d’utilisation sans avoir à changer la source lumineuse.

L’enseignante de maternelle en profiterait pour demander le remplacement éventuel de son ordinateur.

Il faudra monter un projet avant le 30 septembre.

Cycle 3 : le maître voudrait faire déplacer un meuble de sa classe vers la salle annexe avant la rentrée.

**Situation relative à la sécurité**

- *Où en est-on avec la porte qui claque ?* Des relances ont été faites.

- Deux exercices d’évacuation ont eu lieu les vendredi 16 décembre 2016 et vendredi 31 mars 2017.

- Jérôme Bonnet, à l’inspection, a bien reçu les documents concernant le PPMS mais il demande à ce qu’on lui envoie un plan intérieur de l'école (plan d'évacuation). C’est un document obligatoire qui doit être accroché à un mur pour les consignes de sécurité incendie.

La directrice ne le trouvant pas, elle a fait appel à la mairie en récapitulant par mail tous les documents lui manquant :

- Affichage des consignes de sécurité et du plan de sécurité, système de sécurité incendie, éclairage de sécurité, contrôles techniques périodiques des installations (alarme, gaz, électricité…) + entretien des extincteurs

- Dossier Technique Amiante

- Fiches de données de sécurité et liste des produits dangereux utilisés

- Cahier des accidents de service et des accidents élèves

- Copies de tous rapports de contrôle et de vérification des installations et équipements (dans l’enceinte de l’école mais aussi au stade, à l’IME et au court de tennis)

- Plan de lutte contre le tabagisme

+ 3 cornes de brume indispensables pour le PPMS

Mr le Maire fournit les photocopies de la vérification de l’éclairage de sécurité et des installations électriques. Il précise que la vérification des extincteurs a été effectuée le 17/02/17 et qu’à la prochaine vérification, il faudra demander le plan d’évacuation.

**État des effectifs en 2017-2018 (report éventuel du RPI pour 2018) :**

3 classes comportant a priori les mêmes niveaux avec les mêmes enseignants :

Classe de maternelle : 26 (les 5 potentiels TPS n’étant pas acceptés faute de place disponible)

PS : 5

MS : 9

GS : 12

Classe de CP-CE1-CE2 : 14 (dont un passage anticipé)

CP : 4

CE1 : 4

CE2 : 6

Classe de CM1-CM2 : 24 (avec AVS)

CM1 : 9

CM2 : 15

Total : 64 (confortable car il n’y aura pas eu de départ en 6°)

**Situation sur le fonctionnement des associations au sein de l’école (USEP, OCCE) : bilan des actions, bilan financier.**

Le bénéfice de la tombola s’est élevé à 714 euros.

Il y a actuellement en compte : 2195,30 euros.

L’enseignante de cycle 2 a participé à un tirage au sort organisé par la CASDEN et a remporté 100 euros.

Séance levée à 20h

Nelly Baron Stéphanie Pécout